

Formation



L'ADMISSION EXCEPTIONNELLE AU SEJOUR

Lundi 4 décembre 2023 – 9h à 17h

L'accès au séjour des personnes étrangères en France peut se faire de plein droit mais aussi au pouvoir discrétionnaire de l'administration. Cette journée se donne comme objectif d'appréhender le cadre et les situations pour lesquelles l'admission exceptionnelle au séjour peut être sollicitée.

Objectifs

- Comprendre le cadre législatif et réglementaire
- Connaître les conditions d'obtention et la procédure
- Savoir informer et orienter une personne étrangère

Contenus

- Définitions et termes-clés
- Le cadre législatif et réglementaire de l'admission exceptionnelle au séjour
- Les types de situations concernées par l'admission exceptionnelle au séjour
- La procédure administrative relative à cette demande
- Sites et lieux ressources

Prérequis

Avoir effectué la journée d'introduction « Les fondamentaux du droit au séjour des personnes étrangères en France » (1 journée) ou avoir des bases en droit des étrangers

Public Bénévoles et professionnel-les en lien avec le public migrant

Intervenantes Aline **COCCHI**, juriste ADDCAES spécialisée en droit des étrangers, Marianne **FALDA**, intervenante sociale ADDCAES

Lieu Chambéry (à préciser lors de la convocation)

Inscription 180€ pour les professionnel-les Gratuité pour les bénévoles et les étudiant-es

Renseignements 04 79 72 43 49
contact@addcaes.org

Inscription en ligne avant le 22 novembre 2023

<https://framaforms.org/ladmission-exceptionnelle-au-sejour-4122023-1685013129>

L'ADDCAES est un organisme de formation déclaré sous le n.° 82 73 0037773. Elle est référencée sur le Datadock et certifiée QUALIOPi au titre de la catégorie « actions de formation »

